

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 46548 B1** (51) Cl. internationale : **A61P 5/24; A61K 38/24**

(43) Date de publication :
31.03.2020

(21) N° Dépôt :
46548

(22) Date de Dépôt :
15.04.2016

(30) Données de Priorité :
17.04.2015 EP 15164043

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:
PCT/EP2016/058358 15.04.2016

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation:EP16719315.0

(71) Demandeur(s) :
Ferring B.V., Polaris Avenue 144 2132 JX Hoofddorp (NL)

(72) Inventeur(s) :
ARCE SAEZ, Joan Carlos ; HELMGAARD, Lisbeth ; KLEIN, Bjarke Mirner

(74) Mandataire :
ATLAS INTELLECTUAL PROPERTY

(54) Titre : **FSH POUR LE TRAITEMENT DE L'INFERTILITÉ**

(57) Abrégé : La présente invention concerne des préparations contenant de la FSH, par exemple de la FSH recombinante, pouvant être utilisées dans le traitement de l'infertilité.

Revendications

1. Composition à utiliser dans le traitement de l'infertilité, la composition comprenant > 12 à 24 μg d'hormone folliculo-stimulante (FSH), où la composition est destinée à être administrée à un patient identifié comme ayant une variante Ser/Ser à la position 680 du récepteur FHS avant le traitement et identifié comme ayant un taux sérique d'AMH de < 15 pmol/l avant le traitement.
2. Composition à utiliser dans le traitement de l'infertilité, la composition comprenant 10 à 12 μg d'hormone folliculo-stimulante (FSH), où la composition est destinée à être administrée à un patient identifié comme ayant une variante Asn/Asn à la position 680 du récepteur FHS avant le traitement et identifié comme ayant un taux sérique d'AMH de < 15 pmol/l avant le traitement.
3. Composition à utiliser selon la revendication 1 ou 2, où la composition est destinée à être administrée quotidiennement.
4. Composition à utiliser selon l'une quelconque des revendications précédentes, où la composition est destinée à l'administration de FSH commençant au jour un du traitement et se poursuivant pendant de six à seize jours.
5. Composition à utiliser selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle la FSH est une FSH recombinante.
6. Composition à utiliser selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle la FSH est une FSH recombinante comprenant une sialylation $\alpha 2,3$ et $\alpha 2,6$.
7. Composition à utiliser selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle la FSH recombinante comprend une sialylation $\alpha 2,3$ et $\alpha 2,6$ où de 1 à 99 % de la sialylation totale est une sialylation $\alpha 2,6$ et de 99 % à 1 % de la sialylation totale est une sialylation $\alpha 2,3$.
8. Composition à utiliser selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle la FSH recombinante comprend une sialylation $\alpha 2,3$ et $\alpha 2,6$ où de 1 à 50 % de la sialylation totale est une sialylation $\alpha 2,6$ et de 50 % à 99 % de la sialylation totale est une sialylation $\alpha 2,3$.